

PALATINE OR BLEU

OPCVM

Relevant de la directive 2009/65/CE

Rapport Annuel 2016



PALATINE OR BLEU

OPCVM

RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2009/65/CE

ACTIONS INTERNATIONALES

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

30/12/2016

- I - CARACTERISTIQUES

► **OPCVM d'OPC** : inférieur à 10% de l'actif net

► **Objectifs de gestion et stratégie d'investissement** :

L'OPCVM recherche une performance orientée majoritairement sur les sociétés exerçant directement ou indirectement leur activité au service de l'eau. L'OPCVM est à tout moment exposé de 60% à 100% de son actif au risque actions, sans contrainte de capitalisation boursière et de répartition par pays, accessoirement des pays «émergents». Il est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA) et est investi à hauteur de 75% minimum en actions de sociétés de l'Union Européenne éligibles dont 35% maximum dans des sociétés du secteur des infrastructures ou des travaux publics. Il pourra investir jusqu'à 25% maximum de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire, libellés en euro, sans répartition prédéfinie entre dette privée et dette publique.

La gestion procède à l'allocation du niveau de risque de crédit et se réfère de manière non exclusive aux notations des agences de notation. Le fonds peut investir jusqu'à 10% de l'actif en parts ou actions d'OPC.

L'indice MSCI World dividendes nets réinvestis est l'indicateur de comparaison a posteriori.

La stratégie d'investissement repose sur la sélection des titres, centrée sur une analyse fondamentale des valeurs mises en portefeuille, et ne vise pas une réplication de l'indice. L'OPCVM est géré de façon active et privilégie les sociétés de qualité, à bonne visibilité et à prix raisonnable. Il pourra utiliser des instruments financiers à terme sur actions et sur indices en couverture de l'exposition au risque actions, pour ajuster l'exposition ou en substitution d'une détention directe de titres.

Le processus d'investissement prend simultanément en compte les 3 critères ESG (environnementaux, sociaux et gouvernance).

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

► **Profil de risque** :

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion ; ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés financiers.

Compte tenu de l'orientation de l'OPCVM, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

Risque de perte en capital : L'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Risque actions : Le FCP peut être totalement ou au minimum à 60%, exposé aux marchés actions et plus particulièrement aux sociétés dont l'activité est liée à l'eau. Si les actions ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé, baissent, la valeur liquidative du FCP pourra baisser. Le FCP peut être exposé aux petites capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du FCP peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de change : Le FCP peut être exposé au risque de change proportionnellement à la partie de l'actif net investie hors de la zone euro non couverte contre ce risque, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de crédit : Le FCP peut à tout moment être exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés ou publics. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des actions peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux pays émergents : L'attention des souscripteurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents sur lesquels le FCP peut être exposé, qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

Risque de contrepartie : L'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

Les marchés ont fini l'année en forte hausse sous l'impulsion notamment de Wall Street, portés par la perspective d'une relance budgétaire outre-Atlantique, après l'élection de Donald Trump à la présidence. La bourse de Paris clôture l'année avec une performance annuelle de 4,86%.

Sur l'année, la palme revient à Londres (+14.4%). Francfort gagne 6.8%. Le tableau est moins rose en Europe du sud avec la bourse de Milan qui chute de 10.2%, plombée par ses composantes bancaires, alors que Madrid limite la casse (-2%).

L'année boursière avait débuté de manière catastrophique avec des craintes sur la Chine et la solidité du système bancaire.

Elle s'est terminée dans l'euphorie boursière : depuis deux mois, un vent d'optimisme souffle sur les bourses mondiales porté par les espoirs de reprise économique et les arbitrages qui s'opèrent entre marché obligataire et actions.

Les marchés semblent en effet s'être concentrés sur le potentiel de relance fiscale qui émerge du programme et des commentaires de Trump. Une combinaison d'anticipations « réflationnistes » et de hausse de la prime de risque ont alimenté la baisse brutale des obligations avec un effet très significatif sur la rotation sectorielle.

Du côté macro, l'optimisme est de rigueur aux Etats-Unis où l'indice de confiance du consommateur s'est amélioré plus qu'attendu en décembre (113.7 vs 109.4 en novembre) pour atteindre son plus haut niveau depuis août 2001.

En Europe, les indicateurs macroéconomiques pour le mois de décembre sont globalement ressortis positifs.

Palatine Or Bleu est un fonds thématique sur l'eau.

La thématique de l'eau reste porteuse et attractive sur le long terme.

En effet, face à un essor démographique sans précédent, la question de l'approvisionnement en eau devient préoccupante, notamment dans les pays émergents. Mais si la demande augmente, l'offre stagne. D'où la nécessité d'investir dans des infrastructures adaptées.

Par ailleurs, les enjeux sont multiples : enjeu économique, social, sanitaire, environnemental

De par la forte croissance de l'urbanisation dans le monde, les besoins en assainissement sont également colossaux.

Dans les pays développés, les besoins de renouvellement sont également importants.

Par exemple à New York, les canalisations d'eau et d'égouts sont si sujettes aux fuites car âgées qu'elles présentent un danger d'où un besoin évident d'investir et de renouveler le parc existant.

Pour rappel, nous investissons sur la thématique de l'eau via cinq thèmes : les valeurs de distribution et d'approvisionnement, les valeurs « industrielles » liées à l'infrastructure et au génie civil, les valeurs « chimiques » liées au traitement de l'eau, les valeurs hydroélectriques, les eaux en bouteilles.

Les principaux titres que nous avons privilégiés sur cette thématique de l'eau sont : United Utilities (GB) un des leaders dans la distribution d'eau potable au UK,

Bayer (All), Imerys (FRA) et Linde (ALL) dans le traitement d'eau,

Veolia et Suez Environnement, les deux leaders mondiaux de la distribution, l'assainissement et le traitement de l'eau dans le monde.

Nestlé (CH) et Danone (Fr) pour l'eau en bouteilles. Iberdrola (Esp) et Engie (Fr) dans l'hydroélectricité.

Nous avons sur la période conservé notre allocation en valeurs de services aux collectivités comme Suez Environnement et Véolia au dessus de 5% pour chacune de ces valeurs.

En fin d'année, comme évoqué plus haut, ces deux titres ont souffert de la rotation sectorielle en faveur des valeurs cycliques.

Sur le long terme, ces deux valeurs qui peuvent faire l'objet d'une fusion, conservent toute leur place dans le portefeuille.

Nous avons gardé une position minimale de valeurs liées à la génération hydroélectrique.

Ces valeurs souffrent de la chute du prix de l'électricité et de la régulation leur imposant des normes draconiennes.

En revanche nous avons acheté en cours d'année une ligne en Engie et Iberdrola suite à la forte baisse du cours.

Palatine Or Bleu est par ailleurs un fonds ISR.

L'environnement économique fait apparaître un certain nombre de défis environnementaux et sociaux pour lesquels l'approche ESG (basée sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) apporte une réponse efficace en incitant les entreprises à améliorer leurs pratiques socialement responsables.

Nous sommes convaincus que cette démarche extra-financière apporte une dimension complémentaire, permet d'enrichir l'analyse financière classique et donc de dégager de la performance.

Nous avons donc appliqué un filtre ESG à Palatine Or Bleu en utilisant les études de la société VIGEO (leader européen de la notation extra-financière avec lequel nous avons passé un accord afin d'accéder à sa base de données d'environ 600 valeurs européennes, à ses analyses « valeurs » ainsi qu'à ses alertes).

Palatine Or Bleu est ainsi labélisé par la société Novethic.

La sélection de Novethic repose sur 4 critères propres aux fonds, à l'origine de ces investissements :

1er critère : analyse ESG (Environnementale, Sociale et de Gouvernance) - au moins 90% du portefeuille.

2ème critère : transparence du processus.

3ème critère : reporting extra – financier.

4ème critère : communication régulière sur la composition des portefeuilles.

La performance du fonds Palatine Or Bleu sur l'année est de **-1,68%** pour la part A, **-2,46%** pour la part C, **-1,68%** pour la part LE CEDRE contre **+10,42%** pour son indicateur de référence (le MSCI World € dividendes nets réinvestis).

Les performances passées du FCP ne préjugent pas de ses performances futures.

III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2016, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques

- IV - INFORMATION SUR LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET LA REUTILISATION (SFTR)

- ✓ Informations générales : Montant des titres et matières premières prêtés
 Montant des actifs engagés
- ✓ Données sur la concentration ;

- ✓ Données d'opérations agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) ;
- ✓ Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global.

Sur l'exercice 2016, l'OPC n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

- V - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE

Exercice des droits de vote.

La société de gestion a défini dans son document « politique de vote » ses principes d'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elle gère.

La participation au vote s'exercera seulement pour les sociétés françaises, dans la mesure où les documents d'information de l'assemblée auront été obtenus, et ce :

- Systématiquement, pour les sociétés composant l'indice SBF 120 ; la société de gestion suivra alors les recommandations formulées par l'AFG ;
- Systématiquement, à partir d'un seuil de détention consolidée de 15 millions d'euros pour les autres sociétés françaises ;
- Ponctuellement ou sur évènement en dehors des cas ci-dessus, si le gérant souhaite exprimer un vote de soutien ou manifester son désaccord, ou en cas de difficultés importantes faisant courir un risque important aux actionnaires.

La société exclut toute possibilité de choix de vote et la politique de vote est sauf exception la suivante :

- Résolutions qui ne paraissent pas contraires aux intérêts des actionnaires minoritaires : Les pouvoirs sont confiés au Président de la société.
- Résolutions tendant à affaiblir le rôle de l'actionnaire minoritaire ou allant contre son intérêt :
Vote contre.
- Résultats inférieurs à ce que la société a fait espérer :
Abstention ou vote contre.

Les documents de Palatine Asset management sur la Politique de vote et le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site internet www.palatine-am.com rubrique A propos/Réglementation.

Ils peuvent également être adressés gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse suivante :
Palatine Asset Management – 42, rue d'Anjou – 75382 PARIS Cedex 08

Commission de mouvements.

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier est intégralement reversée à la société de gestion.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires.

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- | | |
|---|---|
| - Tarification | - Confidentialité |
| - Qualité de l'exécution | - Organisation de réunions avec les émetteurs |
| - Qualité des analyses | - Qualité du back – office |
| - Qualité du conseil | - Traitement des litiges |
| - Capacité à intervenir dans des situations spéciales | |

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation et l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2016 est disponible sur le site www.palatine-am.com rubrique A propos/Réglementation.

Support d'information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'information sur les modalités de prise en compte par la société de gestion de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figure sur le site internet de Palatine Asset management www.palatine-am.com rubrique ISR.

Le FCP Palatine Or Bleu a obtenu le label ISR 2015 par la société Novethic le 25/09/2015, prolongé en 2016.

Palatine Asset Management, société de gestion du FCP, adhère au code de transparence AFG-FIR. Ce code et le processus de gestion ISR sont consultables sur le site internet de Palatine AM à la page <https://www.palatine-am.com/isr/demarche-isr.html>.

Risque global du FCP :

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

Investissements éligibles au PEA

Au titre de l'exercice 2016, le FCP est demeuré investi en permanence à 75% minimum de son actif en titres éligibles au PEA, titres mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L.221-31 du code monétaire et financier.

Mention sur les rémunérations

Pour l'exercice 2016, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (27 personnes) représente 2 602 K€, et se décompose pour 1 982 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 620 K€ au titre des rémunérations variables.

Le montant agrégé des rémunérations de la société de gestion représente 733 K€ versé aux cadres supérieurs et 1 869 K€ versé aux autres membres du personnel.

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, les intérêts du client, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), partage de l'information, participation à la réussite collective, transparence, capacité à nouer une relation de confiance avec les clients et prospects.

Egalement, la rémunération variable peut être modifiée selon le risque pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes semestrielles ou annuelles de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable.

Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Aucune rémunération n'est versée par le FIA, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

Il est précisé que le montant des rémunérations variables est limité à 100% du salaire fixe et est plafonné annuellement à 100 K€. Dans ce cadre, aucun différé de paiement ne dépasse 6 mois.

- VI – PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

Code ISIN	Libellé du titre	Sens	Date	Quantité	Montant(
GB0007908733	SCOTTISH AND SOUTHERN ENERGY	Vente d'actions	19/01/2	39 000	718
ES0118900010	FERROVIAL	Vente d'actions	13/10/2	24 000	425
ES0118900010	FERROVIAL	Achat d'actions	22/01/2	18 000	357
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC	Achat d'actions	13/04/2	6 000	336
FR0000120644	DANONE	Achat d'actions	07/11/2	5 000	309
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC	Vente d'actions	16/11/2	5 000	308
FR0000120644	DANONE	Vente d'actions	14/09/2	4 500	289
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC	Achat d'actions	14/04/2	5 000	284
FR0010208488	ENGIE	Achat d'actions	29/04/2	18 000	264
ES0144580Y14	IBERDROLA	Achat d'actions	08/11/2	40 000	243

- VII - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Au 30/12/2016 : - OPCVM = 9,58 % de l'actif net

- VIII - INFORMATIONS PARTICULIERES

- CHANGEMENTS INTERVENUS :

Néant.

- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

Néant

Fonds Commun de Placement

PALATINE OR BLEU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 DECEMBRE 2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 Décembre 2016

Aux Porteurs de parts,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la Société de gestion de votre Fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 Décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement Palatine Or Bleu, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de gestion de votre Fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels ; s'agissant d'un OPC, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

II- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'OPC et exposés dans les "*Règles et méthodes comptables*" de l'Annexe, nous nous sommes notamment assurés de la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour la valorisation des instruments financiers en portefeuille. De plus, nous avons contrôlé l'existence desdits instruments.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Fonds établi par sa Société de gestion, et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 10 mars 2017

Le Commissaire aux Comptes
CONSEILS ASSOCIES S.A.



Bertrand de MONTs

PALATINE OR BLEU

COMPTES ANNUELS

30/12/2016

BILAN ACTIF AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	15 086 907,38	16 302 485,16
Actions et valeurs assimilées	13 633 813,28	15 818 286,66
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	13 633 813,28	15 818 286,66
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	1 453 094,10	484 198,50
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 453 094,10	484 198,50
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	19 054,44	20 661,02
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	19 054,44	20 661,02
Comptes financiers	87 019,64	256 105,93
Liquidités	87 019,64	256 105,93
Total de l'actif	15 192 981,46	16 579 252,11

BILAN PASSIF AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Capitaux propres		
Capital	14 419 958,85	12 766 674,92
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	587 881,66	3 648 267,15
Résultat de l'exercice (a, b)	165 789,40	152 435,14
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	15 173 629,91	16 557 277,21
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	19 351,55	21 974,90
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	19 351,55	21 974,90
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	15 192 981,46	16 579 252,11

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	421 853,00	638 258,32
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	421 853,00	638 258,32
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	364,50	126,87
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	364,50	126,87
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	421 488,50	638 131,45
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	242 311,51	378 941,04
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	179 176,99	259 190,41
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-13 387,59	-106 755,27
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	165 789,40	152 435,14

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO. La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes «différences d'estimation».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

1. Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

2. Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

3. Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

4. Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

5. OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

6. Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

7. Instruments financiers à terme :

7.1 Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

7.2 Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

7.2.1 Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

7.2.2 Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

B- Frais de gestion :

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net. Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de :

1,50 % TTC, Part C1

1,00 % TTC, Part C2

2,30 % TTC, Part C3

1,50 % TTC, Part C4

C- Affectation du résultat

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, majorés du produit des sommes momentanément disponibles. Les frais de gestion et les charges sur opérations financières s'imputent sur ces produits. Les plus ou moins-values latentes ou réalisées et les commissions de souscription et de rachat ne constituent pas des produits.

Les sommes distribuables sont égales au résultat net de l'exercice augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde des comptes de régularisation des revenus afférents à l'exercice clos.

Conformément aux dispositions énoncées dans le prospectus complet, l'OPCVM capitalisera intégralement les sommes distribuables.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts C
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Actif net en début d'exercice	16 557 277,21	33 654 734,05
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 691 366,36	2 921 333,32
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 773 784,56	-23 924 679,26
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	737 339,82	5 752 530,39
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-83 152,62	-786 939,69
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-78 351,29	-216 781,43
Différences de change	-135 013,80	559 575,07
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-921 228,20	-1 661 685,65
Différence d'estimation exercice N	2 041 017,54	2 962 245,74
Différence d'estimation exercice N-1	-2 962 245,74	-4 623 931,39
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	179 176,99	259 190,41
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	15 173 629,91	16 557 277,21

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur Instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 019,64	0,57
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	87 019,64	0,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	USD		GBP		CHF		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 405 193,17	9,26	1 298 301,31	8,56	511 077,43	3,37	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	394,06	0,00	18 660,38	0,12	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/12/2016
Créances	
Coupons et dividendes en espèces	19 054,44
Total des créances	19 054,44
Dettes	
Frais de gestion	19 351,55
Total des dettes	19 351,55

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
PALATINE OR BLEU FCP		
Parts souscrites durant l'exercice	39 847,370	862 051,11
Parts rachetées durant l'exercice	-116 101,780	-2 535 797,91
Solde net des souscriptions/rachats	-76 254,410	-1 673 746,80
PALATINE OR BLEU C		
Parts souscrites durant l'exercice	225,286	557 961,03
Parts rachetées durant l'exercice	-92,577	-227 736,93
Solde net des souscriptions/rachats	132,709	330 224,10
PALATINE OR BLEU LE CEDRE		
Parts souscrites durant l'exercice	2 499,520	271 354,22
Parts rachetées durant l'exercice	-92,000	-10 249,72
Solde net des souscriptions/rachats	2 407,520	261 104,50

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
PALATINE OR BLEU FCP	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PALATINE OR BLEU C	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PALATINE OR BLEU LE CEDRE	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2016
PALATINE OR BLEU FCP	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	204 481,87
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.7.FRAIS DE GESTION

	30/12/2016
PALATINE OR BLEU C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	35 541,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,30
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
PALATINE OR BLEU LE CEDRE	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 288,31
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2016
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/12/2016
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 453 094,10
	FR0010611335	PALATINE MOMA B FCP	1 453 094,10
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2016	31/12/2015
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	165 789,40	152 435,14
Total	165 789,40	152 435,14

	30/12/2016	31/12/2015
PALATINE OR BLEU FCP		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	154 433,34	148 892,67
Total	154 433,34	148 892,67

	30/12/2016	31/12/2015
PALATINE OR BLEU C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	7 233,56	2 735,05
Total	7 233,56	2 735,05

	30/12/2016	31/12/2015
PALATINE OR BLEU LE CEDRE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	4 122,50	807,42
Total	4 122,50	807,42

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente
aux plus et moins-values nettes**

	30/12/2016	31/12/2015
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	587 881,66	3 648 267,15
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	587 881,66	3 648 267,15

	30/12/2016	31/12/2015
PALATINE OR BLEU FCP		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	505 422,03	3 303 565,76
Total	505 422,03	3 303 565,76

	30/12/2016	31/12/2015
PALATINE OR BLEU C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	68 970,08	326 788,15
Total	68 970,08	326 788,15

	30/12/2016	31/12/2015
PALATINE OR BLEU LE CEDRE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	13 489,55	17 913,24
Total	13 489,55	17 913,24

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016
Actif net Global en EUR	39 229 279,98	36 826 280,56	33 654 734,05	16 557 277,21	15 173 629,91
PALATINE OR BLEU FCP					
Actif net en EUR	34 558 594,12	36 621 932,97	33 372 691,74	14 998 924,47	13 050 225,26
Nombre de titres	2 130 381,580	1 935 782,150	1 605 459,420	662 474,310	586 219,900
Valeur liquidative unitaire en EUR	16,22	18,91	20,78	22,64	22,26
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,38	1,97	4,98	0,86
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,31	0,21	0,23	0,22	0,26
PALATINE OR BLEU B					
Actif net en EUR	4 571 134,30	114 374,02	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	46,844	1,000	0,000	0,000	0,000
Valeur liquidative unitaire en EUR	97 582,06	114 374,02	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	2 346,65	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	2 371,11	1 840,43	0,00	0,00	0,00
PALATINE OR BLEU C					
Actif net en EUR	99 551,56	89 973,57	266 947,90	1 477 023,74	1 775 036,48
Nombre de titres	52,529	41,035	111,695	571,966	704,675
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 895,17	2 192,60	2 389,97	2 582,36	2 518,94
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	44,94	227,82	571,34	97,87
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	22,44	9,06	8,11	4,78	10,26
PALATINE OR BLEU LE CEDRE					
Actif net en EUR	0,00	0,00	15 094,41	81 329,00	348 368,17
Nombre de titres	0,000	0,000	145,000	717,295	3 124,815
Valeur liquidative unitaire en EUR	0,00	0,00	104,09	113,38	111,48
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,09	24,97	4,31
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	0,11	1,12	1,31

3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BASF SE	EUR	3 200	282 592,00	1,86
LINDE AG	EUR	6 600	1 030 260,00	6,79
MVV ENERGIE AG	EUR	25 362	544 775,76	3,59
TOTAL ALLEMAGNE			1 857 627,76	12,24
ESPAGNE				
IBERDROLA S.A.	EUR	40 000	249 360,00	1,64
TOTAL ESPAGNE			249 360,00	1,64
ETATS UNIS AMERIQUE				
AQUA AMERICA	USD	17 500	498 411,95	3,28
DANAHER CORP	USD	4 750	350 547,52	2,31
PERKINELMER INC	USD	11 250	556 233,70	3,67
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			1 405 193,17	9,26
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	7 036	743 353,40	4,90
BIOMERIEUX	EUR	6 130	869 847,00	5,73
BOUYGUES	EUR	21 500	731 967,50	4,82
BUREAU VERITAS	EUR	30 000	552 300,00	3,64
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	5 000	221 275,00	1,46
DANONE	EUR	7 500	451 500,00	2,98
ENGIE SA	EUR	38 000	460 560,00	3,04
IMERYS EX IMETAL	EUR	9 700	699 079,00	4,61
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	5 400	356 994,00	2,35
SUEZ SA	EUR	98 017	1 373 708,26	9,04
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	50 374	814 799,45	5,37
VINCI (EX SGE)	EUR	7 100	459 370,00	3,03
TOTAL FRANCE			7 734 753,61	50,97
ITALIE				
ACEA	EUR	50 000	577 500,00	3,81
TOTAL ITALIE			577 500,00	3,81
ROYAUME UNI				
UNITED UTILITIES GROUP	GBP	123 000	1 298 301,31	8,56
TOTAL ROYAUME UNI			1 298 301,31	8,56

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SUISSE				
NESTLE NOM.	CHF	7 500	511 077,43	3,37
TOTAL SUISSE			511 077,43	3,37
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			13 633 813,28	89,85
TOTAL Actions et valeurs assimilées			13 633 813,28	89,85
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
PALATINE MOMA B FCP	EUR	45	1 453 094,10	9,58
TOTAL FRANCE			1 453 094,10	9,58
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 453 094,10	9,58
TOTAL Organismes de placement collectif			1 453 094,10	9,58
Créances			19 054,44	0,13
Dettes			-19 351,55	-0,13
Comptes financiers			87 019,64	0,67
Actif net			15 173 629,91	100,00

PALATINE OR BLEU FCP	EUR	586 219,900	22,26
PALATINE OR BLEU C	EUR	704,675	2 518,94
PALATINE OR BLEU LE CEDRE	EUR	3 124,815	111,48